

AFFAIRE N° 31. - Installation sportive du Groupe Scolaire de la Bretagne Filles Centre.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre 121 ES du 27 FEVRIER 1969, Monsieur le Chef de Service Départemental de la Jeunesse et des Sports nous a demandé de faire réaliser sur le terrain du Groupe Scolaire Bretagne Filles Centre, l'installation sportive :

- d'un plateau d'E. P. S. type du 1er degré.

Nous avons demandé au Cabinet HERRARD, Architecte de l'opération, de bien vouloir nous présenter un avant-projet. Celui-ci est estimé, honoraires compris à 1 680 000 (UN MILLION SIX CENT QUATRE VINGT MILLE) Frs CFA. -

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande de m'autoriser à solliciter de la JEUNESSE et des SPORTS une subvention de 85 % du montant du détail estimatif soit 1 428 000 (UN MILLION QUATRE CENT VINGT HUIT MILLE) Frs CFA, pour l'exécution de ces travaux.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affaire

Saint-Denis, le 10 Octobre 1969

Le Maire

le Secrétaire Général

Signature: M. Kessler

pour copie certifiée conforme

le Directeur des Affaires Financières

Signature: ALARON